

Date: Mercredi 20 octobre 2004 &agrave; 18:50:59

Sujet: 2 Divx

## Info sur les problemes juridiques d'edonkey

Informations juridiques sur edonkey.

Quoi de plus dans ce communiqué que tout ce que l'on a pu lire sur

différents forums, clans ou sites ? Si, 2 infos : "La plainte déposée contre le site Edonkey-divx est la première d'une série d'actions que l'Alpa entend mener contre le piratage

des oeuvres cinématographiques et contre tous ceux qui tirent une quelconque rémunération de ces pratiques."

Donc on apprend qu'edonkey-divx piratait des oeuvres et en tirait

rémunération :D :D :D

Vraiment pittoiable de lire des aneries pareilles :NYHC:

Le 7 avril : dépôt de plainte

Le 8 avril : action judiciaire

Le 9 avril : fermeture du site

Et après ça on va nous dire que la justice est

lente ?

Plus sérieusement, si il y a eu plainte de l'alpa, comment imaginer qu'il

n'y ait pas eu avant des lettres recommandées avec

AR au webmaster

d'edonkey-divx pour qu'il ferme le site ?

Jamais le webmaster d'edonkey-dix nous a informé de courriers de l'alpa ni

de personne d'autre !

Et puis cette plainte et cette action judiciaire elle sont top secretes ?

Ils sont où les documents qui le prouvent ?

dit, dixit tranfert.net "La plainte déposée contre le site

Edonkey-divx est la première d'une série d'actions que l'Alpa entend mener

contre le piratage des oeuvres cinématographiques et contre tous ceux qui

tirent une quelconque rémunération de ces pratiques."

Drôle de méthode que d'entamer une série d'action et de le faire dans le

plus pur anonymat !

Aucun communiqué de presse, aucunes information sur leur site !

L'alpa serait humble au point de ne pas crier haut et fort sa victoire sur

le P2P et l'exemple qu'elle vient de faire ? Le Parisien et autres médias toujours à l'affût pour nous informer

du dernier "pirate" tombé pour quelques divx, jeux ou programmes en sa possession n'auraient pas jugé utile d'informer leurs lecteurs de la grande victoire obtenue contre, je cite : "le site Edonkey-divx était devenu un véritable annuaire pour pirate, qui permettait d'accéder à plus de 3600 films ou enregistrement vidéo, 2200 catalogues d'albums et 1200 logiciels de jeux, tous distribués illégalement sur le réseau Edonkey2000" Et cette information qui tombe au moment où la parano s'estompait : Coincidence ou volonté délibérée ??? Bref, rien que des questions supplémentaires, ce qui me laisse vraiment perplexe !!! Conclusion : encore de la matière pour les amateurs de parano et flip en tout genre et toujours aucunes preuves concrètes, rien d'autres que des paroles..... La vérité serait elle ailleurs ??? PS : j'espère vraiment qu'il y a eu plainte et action judiciaire contre le webmaster d'edonkey-divx sinon les tuniques bleues doivent vraiment se fendre la poire derrière leurs écrans et nous, nous passons tous pour des cons.

Publication de Tout sur l'informatique - Programmation C#, Scurit, Divx, P2P:  
<http://www.zmaster.fr>

URL de cette publication  
<http://www.zmaster.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=45>